

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021/2022

### ACTIVITE RECORD DANS LES PARCS DE LOISIRS, IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA FREQUENTATION DES DOMAINES SKIABLES MASQUE PAR UN EFFET CALENDRAIRE

Paris, le 20 janvier 2022 – Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2021/2022 s'élève à 166,7 M€, établissant un niveau historique pour cette période. Retraité de la sortie des 2 Alpes, il connaît une progression de 36,6% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice de 2018/2019 (dernier exercice complet avant la crise sanitaire) et de 20,5% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2019/2020 (avant que ne débute la crise sanitaire) malgré un contexte sanitaire toujours pesant. Cette performance a été réalisée grâce à la très bonne dynamique des Parcs de loisirs. L'activité des Domaines skiabiles s'est montrée résiliente, mais intègre un effet calendaire sur le trimestre qui biaise la comparaison par rapport aux années précédentes.

#### Chiffre d'affaires consolidé du Groupe du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021

Données non auditées (En milliers €)	T1 21/22	T1 20/21	T1 19/20 <sup>(1)</sup>	T1 18/19 <sup>(1)</sup>	Var 21/22 <sup>(1)</sup> vs 18/19 <sup>(1)</sup>
Domaines skiabiles	62 591	1 816	54 868	49 820	+25,6%
Parcs de loisirs	99 393	24 670	80 459	69 309	+43,4%
Holdings et Supports	4 754	423	3 050	2 902	+63,8%
<b>Total</b>	<b>166 738</b>	<b>26 909</b>	<b>138 377</b>	<b>122 031</b>	<b>+36,6%</b>

(1) Retraité du chiffre d'affaires des domaines skiabiles des 2 Alpes qui est sorti du périmètre du Groupe le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le tableau ci-dessus présente les variations du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2021/2022 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre des trois dernières années. La comparaison par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année passée n'est pas pertinente d'un point de vue économique, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020/2021 ayant été très largement amputé par la fermeture des sites intervenue fin octobre 2020. Dans les commentaires ci-dessous, le Groupe établit une comparaison par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018/2019 car il s'agit du dernier exercice de référence complet pré-crise sanitaire. Il établit également une comparaison par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020 car, pour le 1<sup>er</sup> trimestre, il s'agit de la période de référence la plus récente non affectée par la crise. En revanche, pour la suite de l'exercice 2021/2022, le Groupe ne retiendra plus comme période de référence l'exercice 2019/2020, la crise ayant affecté le reste de cet exercice.

#### DOMAINES SKIABLES : UN DEBUT DE SAISON SATISFAISANT DANS UN CONTEXTE SANITAIRE TOUJOURS PESANT

Le chiffre d'affaires des Domaines skiabiles pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2021/2022 s'élève à 62,6 M€. Retraité de la sortie des 2 Alpes, il progresse de 25,6% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice de référence 2018/2019 (dernier exercice complet avant la crise sanitaire) et de 14,1% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020 (qui n'avait pas été affecté par la crise sanitaire). Cette croissance s'explique par un effet calendaire positif : ce trimestre compte au 31 décembre, 14 jours de vacances scolaires françaises de Noël,

contre 10 pour 2018. Corrigé de cet effet, estimé à environ 15 M€, le chiffre d'affaires est inférieur de 5% par rapport à la même période de l'exercice 2018/2019. Cet effet positif se compensera mécaniquement sur le 2<sup>ème</sup> trimestre. Sur l'ensemble du trimestre, le nombre de journées-skieur a atteint 1,8 million. Corrigé de l'effet calendaire estimé, il est en retrait de 15% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018/2019.

Au-delà de cet effet calendaire, le trimestre s'est déroulé dans des conditions encore marquées par le contexte sanitaire et les restrictions de voyages entre le Royaume-Uni et la France. Les vacances de Noël ont cependant bénéficié de l'appétence des skieurs français, belges ou néerlandais, qui ont pu profiter des nouvelles activités proposées ainsi que des aménagements réalisés sur les domaines grâce aux efforts d'investissements que la Compagnie des Alpes a maintenus depuis le début de cette crise sanitaire.

### PARCS DE LOISIRS : UNE FREQUENTATION RECORD A PLUS DE 2 MILLIONS DE VISITEURS

Le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2021/2022 atteint son plus haut historique à 99,4 M€. S'inscrivant dans la continuité de la très bonne dynamique enregistrée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020/2021, il est en hausse de 43,4% par rapport à l'exercice 2018/2019 et en progression de 23,5% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2019/2020.

Cette performance reflète le succès des moyens déployés par le Groupe pour développer les périodes d'Halloween et de Noël.

Ainsi, l'activité a été particulièrement soutenue dans l'ensemble des parcs pendant la période d'Halloween. Représentant aujourd'hui les 2/3 du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre, la saison d'Halloween est devenue au fil des ans un événement majeur, décliné et adapté dans chacun des parcs du Groupe en fonction de son identité. Le succès de cette période repose également sur une augmentation du nombre de jours d'ouverture et sur un allongement des amplitudes horaires, avec notamment l'organisation de nocturnes dans plusieurs sites.

Avec une croissance de plus de 35% de son activité par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020, le Parc Astérix a pleinement tiré parti d'Halloween et de son ouverture au grand public pour les vacances de Noël. La performance du site a également été soutenue par ses trois hôtels – y compris Les Quais de Lutèce ouvert pour la première fois lors d'un 1<sup>er</sup> trimestre plein. Leur taux d'occupation a été supérieur à 90% pendant la période d'Halloween comme pendant les vacances scolaires de Noël.

Enfin, les sites traditionnellement ouverts pendant la totalité du 1<sup>er</sup> trimestre, comme par exemple le Futuroscope ou Grévin Paris, ont également enregistré de bonnes performances.

Ainsi, sur l'ensemble de ce 1<sup>er</sup> trimestre, la fréquentation des parcs de loisirs s'établit à un niveau record et dépasse les 2 millions de visiteurs, ce qui représente une progression de 19,1% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018/2019 et de 5,3% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020.

Dans la continuité de ce qui avait été observé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020/2021, la dépense par visiteur a de nouveau été très dynamique. Elle progresse de 19,7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018/2019. Cette forte croissance reflète une hausse des recettes de billetterie par visiteur grâce notamment à une optimisation des canaux de vente (augmentation de la part des ventes directes, en particulier via Internet) et à une gestion plus offensive de la politique de promotions. Elle reflète également une forte progression des ventes *in-park* avec une belle performance des hôtels, des boutiques et des restaurants.

## HOLDINGS ET SUPPORTS

Le chiffre d'affaires pour les Holdings et Supports, qui inclut depuis le début de l'exercice l'activité des agences immobilières du Groupe désormais consolidées, s'élève à 4,8 M€ pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice de 2021/2022. Il représente pour l'essentiel l'activité de tour-opérateur de TravelFactory qui est en progression sensible par rapport aux 1<sup>ers</sup> trimestres 2018/2019 et 2019/2020. En effet, TravelFactory a continué à gagner des parts de marché, que ce soit en France, aux Pays-Bas ou en Belgique.

## PGE SAISON (PRET GARANTI PAR L'ETAT)

Compte tenu de sa forte position de liquidité à la fin de l'exercice précédent, le Groupe a partiellement remboursé le 23 décembre dernier son PGE Saison à hauteur de 139 M€. Dans un contexte marqué par la montée de la 5<sup>ème</sup> vague de Covid, la prorogation à un horizon de deux ans du solde de ce PGE Saison, soit 130 M€, permet au Groupe de conserver les marges de manœuvre nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et d'attractivité.

## PERSPECTIVES

*Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire*

- Domaines skiables

Les restrictions sanitaires associées à l'évolution de la pandémie seront déterminantes pour la suite de la saison, à commencer par les vacances scolaires de février. La dynamique de réservation ainsi que le niveau d'enneigement des massifs sont à ce jour satisfaisants.

L'annonce faite le 13 janvier par le Gouvernement de lever les restrictions pour les voyageurs en provenance du Royaume-Uni va favoriser la venue des résidents britanniques, et le Groupe va ainsi pouvoir lancer officiellement la liaison ferroviaire entre Londres et Bourg-Saint-Maurice dont le 1<sup>er</sup> départ est maintenant planifié le 28 janvier prochain.

- Parcs de loisirs

Le 2<sup>ème</sup> trimestre représente structurellement une période de faible activité, où seuls le Futuroscope (en février et mars), Grévin Paris et Chaplin's World sont ouverts.

Le Groupe reste néanmoins optimiste, à conditions sanitaires équivalentes, pour le reste de la saison, même s'il est encore trop tôt pour se projeter sur le niveau d'activité du second semestre. Il pourra notamment compter sur le renforcement de l'attractivité de ses sites avec des nouveautés significatives au Parc Astérix (Tonnerre 2 Zeus), au Futuroscope (Chasseur de Tornades), à Bellewaerde (nouveau spectacle) et à Familypark (nouveau Flume Ride) tandis que le site de Walibi Belgium pourra compter pleinement sur l'effet « année pleine » de son méga Coster Kondaa.

*Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes ([www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.*

#### Prochains rendez-vous 2021/2022 :

- Assemblée Générale des actionnaires : Jeudi 10 mars 2022, après-midi
- Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021/2022 : Jeudi 21 avril 2022, après bourse
- Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2021/2022 : Mardi 24 mai 2022, après bourse

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 12 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1<sup>er</sup> tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2021, fortement impacté par la crise sanitaire, elle a accueilli plus de 5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 240,6 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon - Sixt Fer-à-Cheval
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark.
- Expertises Transverses : TravelFactory, Travelski Express, CDA Agences Immobilières, CDA Management, CDA Productions, Ingélo, Evolution 2



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

#### **Compagnie des Alpes :**

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	<a href="mailto:alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr">alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr</a>
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	<a href="mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr">alexis.dargent@compagniedesalpes.fr</a>

<b>Corpus :</b> Xavier YVON – relations presse :	+33 6 88 29 72 37	<a href="mailto:xavier.yvon@corp-us.fr">xavier.yvon@corp-us.fr</a>
--------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------